

LA PRESENTE ANNONCE N'EST PAS DESTINEE A ETRE COMMUNIQUEE, PUBLIEE OU DISTRIBUEE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX OU VERS LES ETATS-UNIS, L'AUSTRALIE, LE CANADA, LE JAPON OU DANS TOUT AUTRE TERRITOIRE OU UNE TELLE COMMUNICATION SERAIT ILLEGALE.

## TiGenix: Communication en rapport avec les d'obligations convertibles arrivant à échéance en 2018

**Louvain (BELGIQUE) – 13 mai 2015** – TiGenix NV (Euronext Brussels: TIG; la "Société"), une société biopharmaceutique avancée spécialisée dans le développement et la commercialisation de nouveaux produits thérapeutiques à partir de sa plateforme exclusive de cellules souches allogéniques d'origine adipeuse expansées et destinées à traiter les maladies inflammatoires et auto-immunes, publie cette communication en rapport avec les obligations convertibles à un taux d'intérêt de 9% arrivant à échéance en 2018 (Code ISIN : BE6276591128) (les "Obligations") émises par la Société.

Par la présente, il est annoncé que le 20 avril 2015, l'assemblée générale de la Société a pris acte, approuvé et ratifié les droits octroyés par la Société dans les conditions générales des Obligations, y compris mais sans y être limité les conditions 6.2(j), 6.7 et 7.5 dans le respect de l'article 556 du Code des Sociétés.

### Pour plus d'informations:

Claudia D'Augusta  
Chief Financial Officer  
T: +34 91 804 92 64  
Claudia.daugusta@tigenix.com

### A propos de TiGenix

TiGenix SA (Euronext Bruxelles : TIG) est une société biopharmaceutique avancée spécialisée dans le développement et la commercialisation de nouveaux produits thérapeutiques à partir de sa plateforme exclusive de cellules souches allogéniques ou venant de donneurs, adipeuses expansées, connues sous le nom d'eASC, et destinées à traiter les maladies inflammatoires et auto-immunes. Deux produits utilisant cette technologie sont actuellement en phase de développement clinique. Le Cx601 est en Phase III pour le traitement de fistules périanales complexes chez les patients atteints de la maladie de Crohn. Le Cx611 est en Phase IIb pour le traitement de la polyarthrite rhumatoïde précoce et en Phase Ib pour le traitement du sepsis sévère. TiGenix a également développé le ChondroCelect, un produit cellulaire autologue pour la réparation du cartilage du genou, qui fut le premier médicament de thérapie innovante (Advanced Therapy Medicinal Product, ATMP) à être approuvé par l'Agence européenne des médicaments (EMA). Depuis juin 2014, les droits de commercialisation et distribution du ChondroCelect sont exclusivement octroyés sous licence à Sobi pour l'Union européenne (sauf pour la Finlande, où le médicament est distribué par Finnish Red Cross Blood Service), la Norvège, la Russie, la Suisse et la Turquie, ainsi que les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Basée à Louvain (Belgique), TiGenix a également des activités à Madrid (Espagne). Pour plus d'informations, surfez sur [www.tigenix.com](http://www.tigenix.com).